MACORNAY Infos

BULLETIN MUNICIPAL Janvier 2013

Sommaire

État civil ..... Page 2

Le mot du Maire
Numéros utiles ..... Page 3

Info rapide ..... Pages 4 et 7

Communauté de Communes
du Val de Sorne ..... Pages 5 à 7

La vie communale ..... Pages 8 à 11

Le SIVOS, le Groupe scolaire,
et Les Loustics ..... Pages 12 - 13

Sports et loisirs,
le milieu associatif .... Pages 14 - 15

Agenda des manifestations . Page 16

État civil

du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012

Naissances

- **MEILLAND** Valentin Paul André, né le 15 janvier 2012
- **LAMIRAL** Timéo Fabrice Denis, né le 29 février 2012
- **CLERC** Chiara Francesca Gabriela, née le 09 mars 2012
- **GENEVOIS** Mattéo Jean, né le 03 avril 2012
- **REISSER** Inaya, née le 13 avril 2012
- **LAVERSENNE** Jules Michel, né le 18 avril 2012
- **DURAKSAHIN** Efe, né le 8 juillet 2012
- **DURAKSAHIN** Ali Kadir, né le 8 juillet 2012
- **SERISET de GRIVEL** Charles Christian Michel Fidèle, né le 7 octobre 2012
- **CRETET** Enora, née le 27 octobre 2012

Décès

- **COUILLEROT** Joseph Eugène Marie, le 6 février 2012 à Orgelet
- **BONIN** Nadine, le 29 juillet 2012 à Macornay
- **MEYNIER** Jeanne Marie Suzanne, le 19 novembre 2012 à Lons-le-Saunier
- **CORDIER** Madeleine née ROUAN, le 29 novembre 2012 à Bourg-en-Bresse

Mariage

- **COURTOIS** Dominique Francine Andrée et **MICHEL** Franck le 26 mai

Numéros utiles

Docteur Grospellier 03 84 43 96 56

Docteur Jouannic.....03 84 43 29 09

Cabinet Infirmières.....03 84 43 96 57
(Damelet Déborah et Tournier Marie Charlotte)

Docteur Hertzog (dentiste).....03 84 43 96 65

Pharmacie 03 84 47 38 32

Kinésithérapeute 03 63 67 28 74

Médecin de garde (*) **3966**

Taxi.....06 08 61 80 31 ou
.....03 84 24 13 22

Mairie.....03 84 47 00 79

Communauté de Communes
du Val de Sorne.....03 84 87 02 88

Multi-Accueil / Crèche
du Val de Sorne.....03 84 25 54 39

École Primaire 03 84 24 14 43

École Maternelle.....03 84 47 30 53

Accueil de Loisirs Les Loustics.....03 84 24 91 49

Foyer Rural 03 84 24 64 12

Curé de la paroisse :
Père Maurice Vandel.....03 84 85 23 69

Agence Postale Communale 03 84 86 03 79

Cabine tél. / Parking Poste.....03 84 47 62 35

Pompiers et SMUR **18**

Gendarmerie.....**17**
..... ou 03 84 35 86 00

SAMU **15**

Centre antipoison (Lyon).....04 72 44 69 11

EDF Sécurité Dépannage 0 810 333 025

GDF Sécurité Dépannage 0 810 433 125

Service des eaux.....03 84 47 88 81

Préfecture du Jura 03 84 86 84 00

ADMR 03 84 47 26 31

Prodessa Lons Sud.....03 84 86 49 09

(*)Médecin de garde : Le **3966** est le numéro de téléphone officiel unique et centralisé pour toute la Franche-Comté.
Quand peut-on appeler le 3966 ?
La nuit : du lundi au vendredi de 20h00 à 8h00
Le week-end : du samedi 12h00 au lundi 8h00
Les jours fériés : de 8h00 à 8h00 le lendemain.

Le Mot du Maire

Je profite de ce nouveau bulletin municipal pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2013 et une pleine réussite dans vos projets.

L'année 2012 a été marquée par différents chantiers communaux ou intercommunaux sur la Commune de Macornay.

La crèche multi-accueil du Val de Sorne a accueilli ses premiers enfants fin novembre. Cette belle réalisation intercommunale démontre notre volonté de développer les services apportés aux administrés. Vous découvrirez plus en détail dans ce bulletin le fonctionnement de la structure, son personnel, ainsi que les informations sur le financement des travaux. Les travaux du pôle intergénérationnel ont démarré avec du retard en cette fin d'année dus à divers aléas (diagnostics amiantes, plomb, modalités administratives...) mais les délais de réalisation devraient permettre une ouverture début 2014.

Ces travaux importants sont réalisés en maîtrisant la fiscalité locale, un élément capital dans cette période économique difficile.

Je souhaite que ce bulletin qui relate la vie de la commune vous apporte le maximum d'informations, et je vous présente, à nouveau, tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2013.

Le Maire
Michel FISCHER

Besoin d'aide à domicile ?

Des services à destination des familles, des personnes âgées et/ou malades, en situation de handicap... pour un maintien à domicile :

Association départementale d'aide à domicile
PRODESSA
18 bis Rue Rouget de Lisle - 39000 Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 86 28 00
Site internet : www.prodessa.com
Ou
Fédération ADMR du Jura
15 B Rue de Vallière - 39000 Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 47 26 31

vous proposent leurs services pour :
-Tâches domestiques ;
- Accompagnement aux gestes du quotidien ;
- Aide à la toilette ;
-Téléassistance, etc.

SICOPAL
6 Rue du Puits salé - 39000 Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 24 83 99
-Téléassistance
- Portage de repas à domicile, du linge à la blanchisserie, de livres à domicile...

Cabinet d'Infirmières à Macornay
Soins infirmiers (voir page 3 / rubrique n° utiles)

HAD 39 (Hospitalisation à domicile)
305 Rue Désiré Monnier - 39000 Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 87 03 42 - Mail : lons-le-saunier@had39.fr
La prise en charge d'un patient en Hospitalisation à Domicile (HAD) se fait sur une demande d'un médecin hospitalier si la personne est hospitalisée, ou à la demande du médecin traitant pour éviter une hospitalisation. L'accord du médecin traitant est obligatoire pour une prise en charge en hospitalisation à domicile avec l'avis du médecin coordonnateur.

Certains services cités ci–dessus peuvent vous être proposés par d'autres prestataires.

Rappel des consignes de tri !!

Restons mobilisés, continuons à faire les efforts nécessaires pour assurer une bonne qualité du tri de nos déchets.
Chacun doit jeter en vrac dans le bac bleu : les bouteilles et flacons en plastique (vides et égouttés, avec leurs bouchons vissés dessus), les sacs et les films en plastique, les journaux magazines, enveloppes et papiers, les cartons et cartonnettes, boîtes d'œufs, les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve,...) et briques alimentaires.
Le bac gris est consacré aux ordures ménagères résiduelles, soit tout ce qui n'est pas destiné au bac bleu, au composteur ou à la déchetterie.
Ayez le réflexe déchetterie pour les déchets verts volumineux, les gros cartons, les piles,...
SYDOM du Jura au N° vert 03 84 47 44 41
Nouveau site internet : www.letri.com

Réduisons nos déchets mis à la collecte !

N'oubliez pas que le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! Soyez vigilant et méfiez-vous du suremballage qui fait déborder nos bacs.
Dans la mesure du possible, compostez vos déchets de cuisine (épluchures de légumes, marc et filtres à café, coquilles d'œufs,...) Les déchets mis dans le bac gris sont constitués à 30% de déchets fermentescibles. Composter vos déchets de cuisine permettra donc de participer activement à la réduction des déchets transportés puis incinérés.
Le SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier vous propose des composteurs en bois avec couvercle au prix de 15 euros.

Service national :

À partir de 16 ans, tout jeune (garçon ou fille) doit se faire recenser à la mairie de son domicile en prévision de la Journée Défense Nationale (JDC).
Pièces à fournir :
• carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française,
• livret de famille,
Une attestation de recensement lui sera délivrée. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire).
Attention, les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national de rattachement.
Contact/Information : Mairie de Macornay (03 84 47 00 79) ou
Centre du Service National de Besançon (03 81 87 18 81) et sur internet :
www.defense.gouv.fr/ ou http://vosdroits.service-public.fr (rubrique Papiers - citoyenneté)

Mobilisons-nous pour embellir notre village !

En ne laissant pas les poubelles dans les rues
En ramassant les déjections de nos compagnons les chiens
En laissant libre les trottoirs pour permettre l'accès aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite.
En ne garant plus nos véhicules sur les trottoirs...
Le mieux vivre ensemble est l'affaire de tous.

Petite enfance : un nouveau Service à la population
Crèche / Multi-accueil du Val de Sorne

La structure :

Le multi-accueil du Val de Sorne a été créé à l'initiative de la Communauté de Communes.

Sur le secteur concerné, l'étude de besoin menée par la Caisse d'Allocations Familiales en 2008 montrait notamment :

- un déficit de 34 % sur l'offre des places d'accueil auprès d'assistantes maternelles agréées, par rapport à la demande des parents (52 à 56 places). Il apparaissait également que les parents n'avaient pas le choix du mode de garde, les enfants de la Communauté de Communes n'étant pas prioritaires pour être accueillis dans les crèches situées en périphérie.

- de nombreux parents prenant un congé parental pour s'occuper de leur enfant. Ces parents avaient parfois besoin d'un relais et souhaitaient pour leur enfant une première expérience de socialisation.

Le projet de créer une crèche s'est donc construit afin de répondre à ces constats.

La Communauté de Communes a acquis, en 2010, la compétence petite enfance pour apporter un service supplémentaire aux familles. Ce service vient en complément des possibilités d'accueil chez les assistantes maternelles du territoire, répondant ainsi à un besoin de diversification du mode de garde des enfants. Les actions ainsi mises en œuvre en faveur de l'accueil de la petite enfance participent pleinement à la dynamique d'aménagement et de développement de notre territoire.

Le financement de ce projet est assuré conjointement par la CAF du Jura avec qui une convention a été signée, le Conseil Général, le Conseil Régional et la Communauté de Communes du Val de Sorne.

Répartition du financement
de la construction de la crèche

Coût total : 415 000€ HT

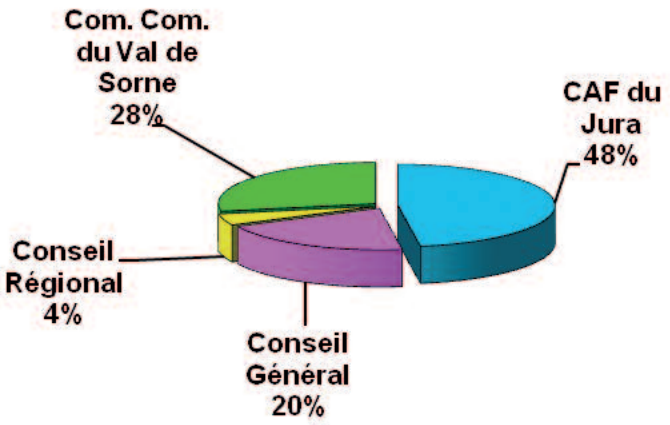

Le bâtiment mis à disposition, **en rez-de-chaussée,** par la commune de Macornay a été le déclencheur du projet. Les élus du Val de Sorne se sont mobilisés durant l'année 2011 pour faire aboutir ce dossier et le chantier a démarré en décembre 2011.

Une réflexion est en cours sur l'aménagement de l'étage du bâtiment...

... Un an après, la structure est terminée et l'accueil des enfants a débuté le mardi 27 novembre 2012. Le bâtiment situé au 165 rue du Jura à Macornay est composé de deux salles d'activités, deux dortoirs et une salle de bains. Les pièces sont lumineuses, gaies et meublées de façon adaptée aux tout-petits.

Une crèche pilote dans l'utilisation des couches lavables :
L'avenir des enfants confiés étant la principale préoccupation de l'équipe " petite enfance ", celle-ci est particulièrement sensible au sujet du développement durable. C'est un sujet traité dans le projet de l'établissement et le bâtiment est labellisé BBC (Bâtiment Basse Consommation).
Avec toutes les possibilités offertes d'utiliser du jetable dans le domaine de la petite enfance, les crèches sont des lieux générant de nombreux déchets : lingettes, couches, petits pots... L'équipe est donc sensibilisée, tout en choisissant des produits sains (gants+savon au lieu des lingettes), à une gestion durable des produits utilisés en maîtrisant les déchets et dans un souci d'économie.

La crèche multi-accueil du Val de Sorne est la 1ère structure du genre à utiliser les couches lavables dans le département et devient donc Crèche pilote pour le Jura. Aussi pour répondre à ces questions et aider à la mise en œuvre de ce projet, le Sydom du Jura a proposé un partenariat, en missionnant une personne pour suivre l'expérience en termes de coût et de suivi sanitaire.

L'ADEME, le Sydom du Jura, le Conseil Général du Jura ainsi que l'association "Les amis du tri" se sont engagés pour un soutien financier sur ce projet. Ce soutien permettra au Multi-accueil du Val de Sorne de partager à son tour son expérience avec les parents puis, avec d'autres structures qui seraient intéressées.

Les missions du Multi-accueil du Val de Sorne :
Actuellement la structure compte 12 places (taux plein). Elle pourra évoluer à 15 places suivant le taux d'occupation.
L'équipe est composée de 6 personnes, dont cinq formées à l'accueil de jeunes enfants : une éducatrice de jeunes enfants, également directrice, deux auxiliaires de puériculture, deux personnes titulaires du CAP Petite enfance et une personne chargée de l'entretien de la structure.
Toutes les personnes présentes auprès des enfants ont déjà une expérience de travail en structures collectives.
L'équipe propose aux enfants un accueil le plus individualisé possible, en prenant en compte leurs besoins physiologiques et psychomoteurs.
Il s'agit de leur permettre de vivre une première expérience de socialisation dans un cadre sécurisant. L'enfant pourra y effectuer de nombreuses découvertes sensorielles, psychomotrices, à travers lesquelles il pourra enrichir sa connaissance du monde.

L'équipe au complet

Pratique :
Heures d'ouverture : 7h30-18h30 du Lundi au Vendredi
Capacité 12 enfants accueillis en accueil régulier (crèche) ou occasionnel (type halte-garderie)
Le tarif est horaire, défini par un barème national de la CAF, en fonction des revenus des parents.
Les repas et les couches sont fournis.

Renseignements et inscriptions :
Tél. : 03.84.25.54.39
ou Mail : creche.valdesorne@orange.fr

Val de Sorne
Communauté de Communes

Contact :
101 Rue du Mont Treillien - 39570 Macornay
Tél. : 03 84 87 02 88
Fax : 03 84 24 07 35
Courriel : cc.valdesorne@orange.fr

Les agents :

• **Agents techniques :**
Stéphane Gros, Jean Tartavez, Didier Thomas.

• **Petite enfance, l'équipe du Multi-accueil :**
Catherine Faudot (entretien), Léa Buffet et Claire Constantin (CAP petite enfance), Anne Chaudat et Aurélie Gayet (auxiliaires de puériculture), Audrey Brayard (Directrice, éducatrice de jeunes enfants)

• **Services administratifs :**
Pascale Roussey et Séverine Camuset (16 heures hebdomadaires, en remplacement de Sandrine Lévêque en congé parental d'éducation).

Réforme des collectivités territoriales (suite)

Les communes d'Arthenas et de Montaigu ont délibéré en 2012 pour quitter notre intercommunalité.
Si la décision d'Arthenas qui souhaite rejoindre la Communauté de Communes d'Orgelet va dans le sens du schéma départemental de coopération intercommunal, celle prise soudainement par la commune de Montaigu en fin d'année est plus surprenante.
Les dossiers de réfection de l'église de Montaigu et du pont de Vatagna ont été suspendus suite à cette décision lors du conseil communautaire du 12 décembre dernier.
Notre collectivité se retrouve affaiblie par ces départs qui n'ont pas encore été acceptés par le Préfet.
En effet, des investissements importants ont été réalisés (crèche, voirie...) et il est un peu facile de quitter le Val de Sorne en lui laissant les prêts à payer.
Des réunions de concertation seront engagées début 2013 en Préfecture avec des représentants d'ECLA. Nous défendrons nos arguments et les valeurs de notre Communauté de communes dans l'intérêt des administrés de notre territoire.

Transports scolaires et de voyageurs

Au départ de Macornay, le transport interurbain public de voyageurs (scolaire ou non) est organisé par le Conseil Général.

Tous les usagers (scolaires ou non) peuvent utiliser les autocars "Transarc Credoz" au départ des 3 points de montée :
• "Place Jean Moulin"
• "Groupe scolaire"
• et "Revermont abribus",
du lundi au samedi (sauf jours fériés), sur **la ligne 802 Saint-Julien / Lons-le-Saunier.**
Titres de transport obligatoires :
Scolaires : Gratuité - cartes de transport délivrées par le Conseil Général.
Autres usagers : ticket à l'unité (2€) ou carte pour 10 voyages (15€) ou abonnement (40€ par mois).

Contacts – Informations :
Conseil Général du Jura – Direction des Transports
Tél. : 03 84 87 33 00
ou par internet : www.cg39.fr ou www.jurago.fr/horaires
Transarc – En Bercaille – 39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 86 07 74 ou par internet : www.credoz.fr

Alerte aux cambriolages

Depuis quelques mois, la commune de Macornay est devenue le théâtre de cambriolages en séries.
Elle n'est malheureusement pas la seule commune dans ce cas.
Délinquance locale ou itinérante ?
La Gendarmerie multiplie ses patrouilles et invite la population à :
- Signaler **RAPIDEMENT** tout évènement, individu ou véhicule suspect,
- Relever les plaques minéralogiques des véhicules suspects.

PRUDENCE et VIGILANCE sont de rigueur :
- Ne laisser pas bijoux ou argent chez vous, si vous partez.
- Utiliser le système "Voisins vigilants" et n'hésitez pas à prévenir vos voisins, si vous devez vous absenter.

Pour contacter la **GENDARMERIE : 17**

Téléthon : Macornay a relevé son défi 2012

Pour ce 26ème Téléthon, l'équipe de bénévoles était bien décidée à faire le maximum pour apporter son aide à l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies).
Le défi 2012 était de construire un sapin de 2,5 m de haut, composé de 750 pommes de pin vendues symboliquement 2€ l'unité.
Notre Téléthon a commencé le mardi après-midi au Club du Savignard où jeux de cartes et gaufres ont rapporté 200€. La collecte du vendredi et samedi matin devant les commerces, malgré le froid et la neige pour le défi "pommes de pin" n'a pas été vaine : 456€. La contribution des entreprises et des commerçants a bien stimulé la croissance du sapin, rapportant au final 1 180€ (soit 590 pommes de pin).

Merci à M. Michel Pélisson à l'accordéon et à la chorale Mancy du Foyer rural qui ont animé le goûter du samedi après-midi. L'ambiance fut très conviviale. Le total versé par Macornay à l'A.F.M. a été de 1 918€.
Merci à tous les bénévoles, participants, donateurs, aux entreprises et commerçants restés fidèles dans leur générosité, qui ont assuré le succès de cette manifestation.
D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous en décembre 2013.

L'équipe des bénévoles

Fiscalité locale

Données 2011
Comparaisons départementales et nationales sur des strates de populations de 500 à 2000 habitants :

Taxe d'habitation

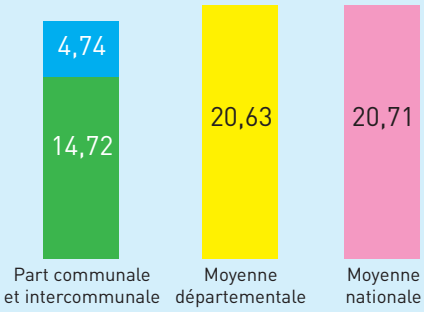

Taxe foncière sur les propriétés bâties

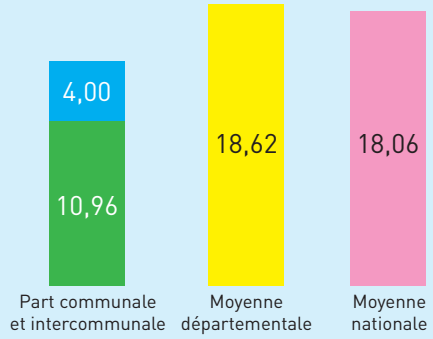

Taxe foncière sur les propriétés non bâties

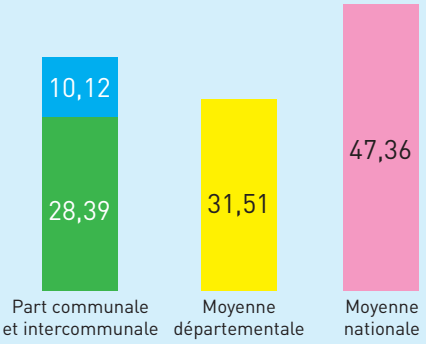

Taxe foncière des entreprises

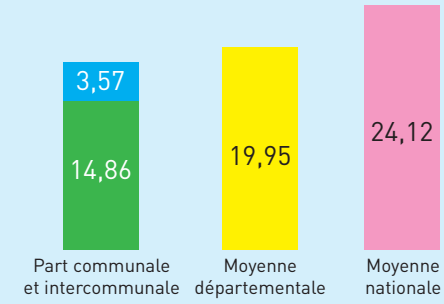

Comparativement aux moyennes départementales et nationales pour des communes de taille identique, la fiscalité locale reste raisonnable.
Les taux communaux n'ont pratiquement pas évolué. Après 10 ans sans hausse, une seule augmentation de 3,48% a été votée en 2011 pour compenser les augmentations de charges courantes et en prévision de travaux importants.

La ressource fiscale constitue 60 % des recettes du budget de fonctionnement.
La fiscalité reste également maîtrisée au niveau intercommunal au vu des réalisations conséquentes en voirie et bâtiments.

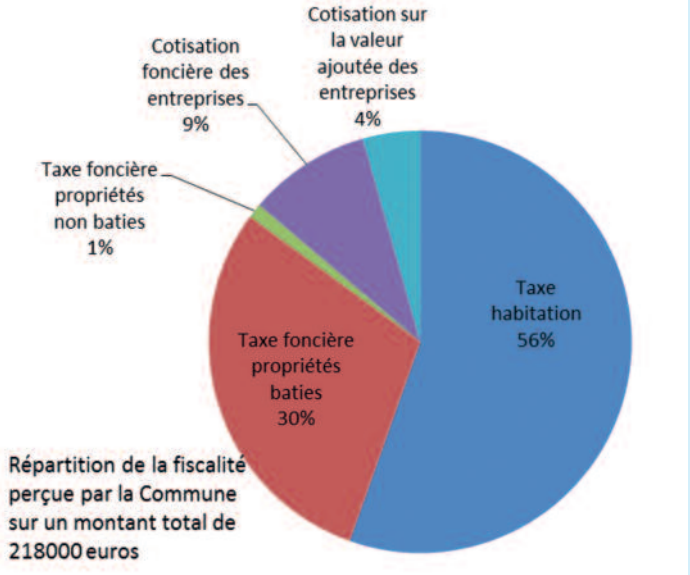

Défibrillateur

La commune de Macornay va s'équiper d'un défibrillateur. Il sera installé à l'extérieur près de l'Agence Postale Communale et à disposition de la population en cas d'urgence.
Cette opération subventionnée par le Conseil Général du Jura (forfait de 1 000€ par commune) est initiée par la Communauté de Communes du Val de Sorne, qui par le biais d'une commande groupée, offre la possibilité à chacune des 9 communes du territoire communautaire de s'équiper d'un défibrillateur à un coût réduit. Les communes pourront également solliciter une subvention de 30 % du solde à régler à la Communauté de Communes du Val de Sorne.
Un défibrillateur, pris en charge par la Communauté de Communes, sera installé à l'intérieur de la structure du Stade de la Sarre. Il sera essentiellement dédié au club de football.

Carte Avantages Jeunes

La Municipalité de Macornay offre à tous les jeunes de la commune qui en font la demande, la carte "Avantages Jeunes".
Elle permet de bénéficier de réductions sur les spectacles et cinémas, sur l'accès aux bibliothèques ou achats de livres, et dans le domaine sportif et culturel en général.
Elle s'adresse aux enfants scolarisés de la sixième à la terminale, elle est nominative et individuelle. Pour en faire la demande, il convient de s'adresser au secrétariat de mairie avant le 15 juillet de chaque année.

Vie des entreprises locales

JU' RAT Moto Sport
nouvel espace dédié à la moto
215 Rue de la Fontaine aux Daims à Macornay
Tél. 03 84 43 02 42

Garage Cordier, la fin d'une époque...
L'ancien garage, face au pignon de la Mairie, a été démoli... Vestige d'une époque révolue, il a été le théâtre de l'activité de plus d'un mécano avant de devenir propriété de la commune et servir de remise pour le matériel. La commune ne souhaitant pas se démunir de cet espace foncier au centre du village et le bâtiment étant dans un état de délabrement avancé, le choix s'est porté sur la démolition pour un aménagement en parking.

Fleurissement

Cette année encore, les bénévoles de la commission fleurissement s'étaient donné rendez-vous le samedi 12 mai dans la bonne humeur pour la traditionnelle plantation.
C'est un travail collectif (élus et administrés) qui a permis de réunir les efforts pour l'embellissement de notre commune.
Malgré des dégradations, géraniums, bégonias, zinnias, œillets d'Inde, achilleas, pieds de sorgho, penstemons... ont coloré différents massifs et jardinières du village.
Un pot d'amitié a clôturé la saison.

Une partie des bénévoles et élus qui se sont employés à planter et entretenir les massifs

Repas du CCAS

Le traditionnel repas des Aînés organisé par le CCAS a eu lieu, cette année, le 25 novembre et a rassemblé 83 personnes, dans la salle du foyer. Le repas particulièrement soigné, élaboré par l'Ailleurs, a été apprécié par tous les participants. Un accordéoniste (Gilbert Maréchal, nouvel habitant de la commune), a animé l'après-midi avec des airs rappelant quelques souvenirs de jeunesse.
Les tableaux prêtés par le club peinture ont égayé les murs de la salle.

Pôle intergénérationnel

Pour mémoire, le projet d'aménagement de la Maison Besson s'est construit parallèlement à une étude menée par le Pays Lédonien avec l'Union Régionale de l'Habitat afin de définir une stratégie et apporter des réponses adaptées face à l'enjeu du vieillissement.
La démarche de la municipalité étant, rappelons-le, non seulement de réaliser des logements pour personnes âgées, mais de créer un lieu et un lien de vie intergénérationnels dans cette propriété agrémentée d'un parc, au cœur du village, à proximité du pôle " Petite enfance " récemment mis en place par la Communauté de Communes du Val de Sorne, à un pas des écoles, du Centre de Loisirs et des commerces.

Les travaux ont démarré à l'automne. Des réunions de chantiers ont lieu tous les vendredis.
11 logements de 45 à 50 m² chacun verront ainsi le jour, complétés par 2 logements pour des familles. Le rez-de-chaussée sera dédié à des espaces d'animations et de rencontres.

RÉHABILITATION D'UN ANCIEN BÂTIMENT EN PÔLE INTERGÉNÉRATIONNEL

MAÎTRE D'OUVRAGE :
MAIRIE DE MACORNAY
1, place Jean Moulin - 39570 MACORNAY
Tél. : 03.84.47.00.79

ARCHITECTE :
SARL GENEVAUX D'ARCHITECTURE
Olivier GENEVAUX, Architecte D.P.L.G.
LONS-LE-SAUNIER - Tél. : 03.84.24.37.20

CO-FINANCEURS DE L'OPERATION :
ETAT
CONSEIL REGIONAL
CONSEIL GENERAL
CARSAT

Esquisse du projet depuis le Parc.

ÉCONOMISTE	BROISSIAT
B.E.T FLUIDES	Alain LAZZAROTTO
B.E. STRUCTURES	C.V.F.
BUREAU DE CONTRÔLE	VERITAS
COORDONNATEUR SPS	PSB

Lot 1 : Démolition, maçonnerie	CANIOTTI
Lot 2 : Charpente, couverture	GIROD
Lot 3 : Etanchéité	LABEAUNE
Lot 4 : Menuiseries extérieures	PAGET
Lot 5 : Menuiseries intérieures	PAGET
Lot 6 : Doublages/cloisons/peinture	REVERCHON
Lot 7 : Sols scellés	SOLSYSTEM
Lot 8 : Sols collés	BONGLET
Lot 9 : Métallerie	DUCROT
Lot 10 : Plomberie sanitaire	D.M.E.
Lot 11 : Enduit de façade	UYSAL
Lot 12 : Ascenseur	THYSSENKRUPP
Lot 13 : Chauffage / pac gaz	PRUNEAUX
Lot 14 : Ventilation hygro B	PRUNEAUX
Lot 15 : Électricité / C. faibles	PERNOT

PC 039 306 11 K0011 DU 22 MARS 2012

CHANTIER STRICTEMENT INTERDIT AU PUBLIC
PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

<u>Plan de financement</u>
Coût des travaux (maîtrise d'œuvre comprise)
hors achat propriété : 1 487 927 € HT

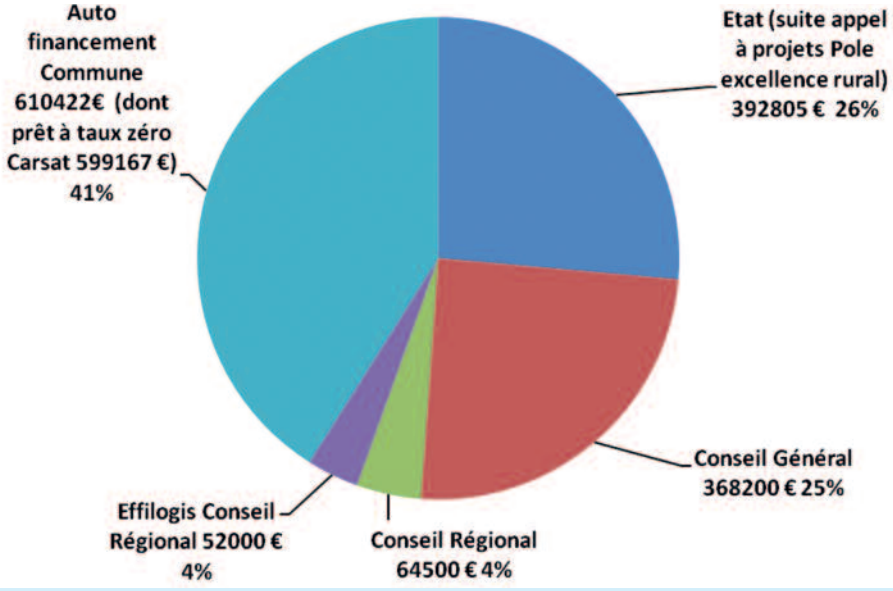

EAU POTABLE : Délégation de Service public (suite)

Durant les 30 dernières années, la gestion du service public de distribution d'eau potable de la commune de Macornay était assurée, par le biais d'une convention, par la Régie des eaux de Lons-le-Saunier. Les abonnés étant raccordés au réseau d'eau de la ville de Lons, la Régie des eaux assurait l'alimentation, l'exploitation et l'entretien du réseau communal ; l'extension du réseau et la prévention incendie restant à la charge de la commune. Début 2010, la ville de Lons dénonçait cette convention afin d'en revoir l'aspect réglementaire.

La distribution d'eau potable est une compétence de la commune. La gestion de ce service peut être transférée à un syndicat intercommunal ou à toute autre structure de coopération. Dès lors 2 possibilités s'offraient à la commune de Macornay :
- organiser la gestion directement en régie ;
- la confier par contrat – d'affermage ou de concession – à une compagnie privée.

Le Conseil municipal, après délibération en date du 28 juin 2011, s'est prononcé sur le principe du renouvellement de la délégation de service public.

La DSP est entrée en vigueur depuis le 1er juillet 2012
Par délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2012 le choix du délégataire de service public de distribution d'eau potable pour la commune s'est porté sur la Régie des eaux de la ville de Lons-le-Saunier. Le contrat a donc été signé pour une durée allant du 1er juillet 2012 au 31 décembre 2018.
Le délégataire assure toujours l'alimentation, ainsi que l'exploitation et l'entretien courant des réseaux en place. Restent à la charge de la commune, les investissements pour les nouveaux réseaux et le renouvellement de réseaux (ex : prochainement travaux sur réseaux d'eau Route de Geruge).
Les recettes générées par la part communale participeront au financement de ces travaux.

Le nouveau tarif de l'eau (part communale) a été fixé par délibération du Conseil Municipal à 0,171 € /m^3, tarif qui ne génère aucun surcoût pour les usagers par rapport au tarif pratiqué auparavant.

Pour en savoir plus : http://www.eaufrance.fr
Ce portail est le point d'entrée du **Système d'Information sur l'Eau (SIE).**
Vous y trouverez des informations notamment sur l'eau potable (captage, traitement, transport) et l'assainissement (collectif, non collectif)...

Du prélèvement au retour à la rivière : le petit cycle de l'eau.
http://www.services.eaufrance.fr/decouvrir

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le petit cycle de l'eau est un système totalement artificiel mis en place par l'homme pour :
- **capter l'eau,**
- **la traiter** pour la rendre potable,
- **en disposer** simplement en ouvrant son robinet,
- puis une fois salie, **la collecter, la traiter et la restituer suffisamment propre** au milieu naturel afin de ne pas altérer le bon état écologique de ce dernier.

Le petit cycle de l'eau a été mis en place pour répondre à des enjeux de santé publique, conserver une aptitude au milieu naturel, à fournir une eau de qualité et préserver la biodiversité.

Info du SIAAL - Urbanisme

La PRE (Participation pour Raccordement à l'Egout) est remplacée par la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).
L'article 30 de la loi n°2012-354 du 14 mars 2012 de finances rectificative pour 2012, a créé la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), avec entrée en vigueur au 1er juillet 2012 en remplacement de la PRE supprimée à cette même date.
La PFAC est perçue auprès de tous les propriétaires d'immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement, c'est-à-dire les propriétaires d'immeubles d'habitation neufs, réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public, et les propriétaires d'immeubles d'habitation préexistants à la date de construction du réseau.
La PFAC est exigible à la date du raccordement de l'immeuble, de l'extension de l'immeuble ou de la partie réaménagée de l'immeuble dès lors que ces travaux d'extension ou d'aménagement génèrent des eaux usées supplémentaires.
Le Comité Syndical du SIAAL a délibéré et fixé les tarifs de la PFAC à compter du 1er janvier 2013 à 15 euros / m² de surface de plancher. Voir ci-dessous :

Surface de plancher (m²)	70	90	150	200
PFAC	1 050 €	1 350 €	2 250 €	3 000 €

Le tarif de la PRE 2012 était de 2 070 euros par logement quelle que soit la taille de celui-ci. Le tarif était dégressif en fonction du nombre de logements.
Le tarif de la PFAC ne figurera pas sur l'autorisation d'urbanisme comme c'était le cas avec la PRE, mais fera l'objet d'une facture dès le raccordement au réseau.

Pour en savoir plus : www.siaal.fr

SIVOS du Revermont et Groupe scolaire

Ce Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire regroupe les communes de Bornay, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantois.
Le siège du SIVOS est fixé à la Mairie de Macornay. Le secrétariat est assuré le lundi de 8h30 à 12h30 et le mardi de 8h45 à 12h45 par Mme Séverine Camuset, M. Alain Maubey, (Président) et Mmes Véronique Paillard et Chantal Reybard, (déléguées titulaires) représentent Macornay au sein de ce syndicat.

Rentrée scolaire 2012 à Macornay

Histoire et financement
La tradition attribue à Charlemagne l'invention de l'école. Il œuvra, en effet, pour l'éducation en souhaitant mettre l'enseignement à la portée de tous et décréta la création d'écoles dans chaque monastère. Ainsi, l'influence de Charles le Grand est bien réelle... mais en fait... l'école est aussi ancienne que l'écriture. Cette institution existait déjà plusieurs millénaires avant Jésus Christ, notamment en Mésopotamie et en Egypte. Il faudra attendre 1881 pour que Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, rende obligatoire l'école laïque... et gratuite !

L'école en France serait donc gratuite...

La réalité est plus complexe. Les dépenses privées, directes, ne sont pas nulles : il reste à la charge des parents le coût d'une partie des fournitures (manuels, cartable, équipements divers....), la cantine, les assurances scolaires... La scolarité d'un enfant de la maternelle à la terminale coûte en moyenne 7 000 euros à ses parents. En ce qui concerne les dépenses publiques, on ne peut que se réjouir que le budget national de l'éducation progresse régulièrement.
Il en est de même pour les communes dont la part consacrée aux affaires scolaires est en perpétuelle augmentation. Mais à ce niveau, il s'agit plus d'affectations budgétaires obligatoires et forcées que de véritables choix municipaux.
Les contraintes réglementaires en constante évolution (sécurité, encadrement, accessibilité, normes sanitaires....), l'évolution des technologies et des modes d'enseignement, l'entretien des infrastructures et la réduction des aides directes entraînent une augmentation inéluctable de la part communale.

En ce qui concerne le SIVOS du Revermont : le financement est assuré pour moitié par les communes, pour un quart par des aides de la Caisse d'Allocations Familiales et pour le reste par la facturation aux familles des prestations de l'accueil de loisirs.

Actuellement, il est demandé, à chaque commune membre, 860 euros par enfant scolarisé. À cela s'ajoute l'intégralité des charges d'emprunts d'investissement liées aux locaux scolaires. **En 2012, cela représente pour Macornay 82 000 euros, soit 37 % des recettes fiscales. Pour les petites communes, l'effort représente jusqu'à 80 % de l'impôt collecté.**

Dans l'élaboration de leur budget, les maires ruraux ont intégré cette situation... et ils en viennent parfois à regretter les salles de classe du 19ème siècle, les écoles dans les monastères en l'an 800 et les cours dispensés sur les bords de l'Euphrate avant J.C. !

Effectifs et enseignants
143 élèves répartis comme suit :
Mme Murat.....25 élèves (14 PS et 11 MS)
Mlle Vernier.....24 élèves (6 MS et 18 GS)
Mmes Delay et Doridot .....19 élèves (19 CP)
Mme Pierron.....26 élèves (14 CE1 et 12 CE2)
M. Rodrigues.....26 élèves (12 CE2 et 14 CM1)
Mmes Perrin (Directrice) et Doridot .....23 élèves (23 CM2)

Inscriptions scolaires
Pour toute inscription, il y a lieu de vous rapprocher en priorité du secrétariat de Mairie de votre commune, avant de contacter la Directrice des Écoles. Pendant les vacances estivales et en cas de fermeture du secrétariat, le Maire et les Adjoints sont en mesure d'enregistrer votre inscription.

Association Les Petites Mains

Est une association de parents d'élèves scolarisés à l'école primaire de Macornay qui regroupe les enfants des villages de Bornay, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantois. "Les petites Mains" ont pour but de collecter des fonds pour les reverser à la coopérative scolaire de l'école de Macornay ou financer des projets pour les enfants directement.
Les projets pour 2013 :
- Dimanche 6 janvier : Vente de galettes des rois
- Samedi 9 février : Carnaval
- Vendredi 22 mars : Tombola de Pâques
- Mai 2013 : Vente de fleurs (sur commande)
- Vendredi 28 juin : Repas de fin d'année scolaire.

Contact :
Adresse : 1 Place Jean Moulin - 39570 Macornay
ou courriel : les.petites.mains@live.fr
Site internet : www.petitesmains.sitew.com

ACCUEIL DE LOISIRS

**Que ce soit en périscolaire ou en extrascolaire,
l'inscription à l'accueil de loisirs Les Loustics est impérative.
Pensez à retirer les bulletins d'inscription auprès de l'équipe d'encadrement.**

Tarifs à compter du 1er janvier 2013

Matin	1,35 euros
Midi + repas	4,60 euros
Soir	1,55 euros
Midi	1,05 euros

Les Loustics Vacances scolaires 2013

Calendrier des dates d'ouverture du Centre

Vacances d'hiver	du 18/02 au 01/03
Vacances de Pâques	du 15 au 26/04
Vacances d'été	du 8 au 26/07 et du 19/08 au 02/09

ATTENTION

En 2013, il y aura classe les 3 jours suivants :
mercredi 3 avril (rattrapage du pont de l'Ascension)
mercredi 22 mai et **vendredi 9 juillet**
(compensation des 2 jours de vacances supplémentaires octroyés à la Toussaint 2012).

Contact : Émilie Barbaud ou Laureen Grivolat au 03 84 24 91 49

Périscolaire
Les enfants sont pris en charge à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

Tarifs horaires mercredis et vacances scolaires (selon calendrier)

L'amplitude horaire est la même (7h30 à 18h30) :
- accueil le matin dès **7h30** et jusqu'à **9h00**
- départ le soir à partir de **17h00** et jusqu'à **18h30.**
- Pour les enfants qui ne prennent pas le repas sur place ou qui ne viennent qu'à la ½ journée :
  - Départ entre **11h30** et **12h30**
  - Accueil à partir de **13h30** jusqu'à **14h00.**

Nb d'enfants dans la famille	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Taux d'effort	0,036 %	0,031 %	0,026 %
Plancher : 588,00 €	0,22 €	0,19 €	0,16 €
Plafond : 4 579,00 €	1,65 €	1,42 €	1,19 €

Une majoration de 15 % est appliquée aux résidents des communes non adhérentes au SIVOS.

Les revenus mensuels plancher et plafond déterminés par la Caisse d'Allocations Familiales sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.
1/2 journée = 5 h et journée = 10 h
Tarif journée = (Revenus mensuels x Taux d'effort) x10
Tarif ½ journée = (Revenus mensuels x Taux d'effort) x5
Le repas est facturé 4,00 €.

Activités

L'équipe en place, encadrée par Émilie Barbaud et Laureen Grivolat, est composée de 6 animatrices et ATSEM permanentes et d'animateurs occasionnels intervenants sur les périodes de vacances scolaires. Des activités variées et régulièrement renouvelées (patinoire, cinéma, ski, poney, golf, mini moto, poterie, musique, tir à l'arc...), toutes accessibles à la carte, sont planifiées tout au long de l'année.

Pour les activités sédentaires, un sujet "fil rouge" est déterminé pour chaque période de vacances.
Préalablement à chaque période de vacances, l'équipe des Loustics tient à disposition des parents, le bulletin d'inscription correspondant (incluant description et surcoût éventuel des activités alors proposées).

ACCA de Macornay "La Diane"

Compte 18 membres dont 2 membres admis. Les sociétaires sont très actifs hors période de chasse pour l'aménagement et l'entretien du territoire (débroussaillage, entretien de chemins, cultures à gibier). Ils sont toutefois très inquiets de l'envahissement des prunelliers sur le plateau de Mancy, conséquence du manque de sérieux et de dynamisme des personnes chargées du suivi de la réserve naturelle.
La présence du lynx sur le territoire met à mal la population de chamois et de chevreuils.
Les sangliers sont en effectif stable, les battues sont organisées avec nos voisins de Geruge.
Faisans et perdrix font l'objet de lâchers, la bécasse en nombre important la saison dernière a procuré de belles satisfactions aux amateurs de chasse au chien d'arrêt.
Manifestations 2013 : Méchoui le 12 Mai - Concours de belote le 8 Décembre.
Contact : Louis Lux (Président) au 03 84 43 39 24

Les "Mains Agiles"

Lors de l'exposition-vente du 18 novembre 2012, les membres de l'association "Les Mains Agiles" ont présenté leurs travaux réalisés durant les séances hebdomadaires : patch, broderies, cartonnage, décorations de Noël, boutis, hardanger, cartes en trois dimensions, pergamano et kirigami, divers objets en feutrine, gravures sur verre, etc.
Si vous souhaitez passer un après-midi agréable et convivial, venez rejoindre Les Mains Agiles le jeudi à partir de 14 h - Salle de musique au Foyer Rural.
Bureau :
Présidente : Colette Labet,
Trésorière : Antoinette Pelletier,
Secrétaire : Nicole Girard.

Dates à reteni
Pour toutes les associations, découvr

"Le Savignard" Club du temps libre et des retraités

compte environ 80 adhérents. Ils se sont réunis en Assemblée Générale le 23 octobre dernier.
Le bureau étant constitué : Robert Véry (président), Marcelle Benoît (vice-présidente), Annie Audier (secrétaire), Andrée Vincent (secrétaire adjointe), Suzette Dorand (trésorière), Nicole Floquet (trésorière adjointe).

Le Savignard propose diverses activités et sorties :
- Jeux de société (belote, tarot, triamino, scrabble)
- Les manifestations annuelles (participation au Téléthon, repas de Noël, concours de belote, choucroute avec bal musette).
- Sorties pédestres à Macornay ou dans le Jura (tous les mardis)
- Voyage en France ou à l'étranger.

Dates à retenir :
6 janvier 2013 : concours de belote
17 février 2013 : choucroute dansante
28 mars 2013 : journée de l'amitié à Montmorot
Mai 2013 : repas de clôture (date à définir)
En partenariat avec le secteur Rouget de Lisle, une journée de visite à l'ONU à Genève est prévue courant Mars.

L'équipe actuelle souhaiterait voir de nouveaux retraités se joindre à elle afin d'apporter de nouvelles idées.

Contact / Informations :
Tous les mardis
de 14h à 18h
Salle du foyer rural.

FOOTBALL CLUB MACORNAY VAL DE SORNE

Saison 2012-2013 : une école de foot, 3 équipes seniors et 1 équipe vétérans. On note une légère hausse de l'effectif chez les jeunes par rapport à l'année dernière. Chaque équipe est encadrée par un éducateur diplômé. Les entraînements des enfants de l'école de foot ont lieu le mercredi après-midi à Macornay.
À noter que l'école de Foot a été récompensée du label de bronze. Ce label remis par le District honore dirigeants, éducateurs et bénévoles de l'école de foot qui ne comptent pas leur temps pour inculquer les valeurs du sport à nos jeunes.
2012 aura également été l'année de la mise en service de l'éclairage du stade.
L'entretien des installations et équipements sportifs du Stade de la Sarre est assuré par la Communauté de Communes du Val de Sorne et la Commune de Macornay.

Pour en savoir plus (Comité directeur, éducateurs et dirigeants, arbitres, équipes, calendriers, convocations, réunions et manifestations : http://club.quomodo.com/macornayfc

Contact : Football Club Macornay Val de Sorne
Stade de la Sarre – 39570 MACORNAY
Tél. : 03 84 24 88 96
E-mail : macornayfc.foot@orange.fr

U7

U9

Seniors

ir pour 2013 !
ez-les en page 16 "rubrique agenda".

L'association Foyer Rural

a pour objectif de proposer activités régulières et manifestations variées à tous ceux qui souhaitent vivre une vie sociale agréable dans le village. Fête du village en septembre, troc'jardin au printemps et à l'automne, soirée Cabaraoké en février, vide-greniers en juin : les occasions de se rencontrer ne manquent pas.
Parmi les activités régulières : prêts de livres par la bibliothèque et animations autour de la lecture : bourse aux livres, soirées lecture, participation aux Petites Fugues et Lectures dans les Jardins.
Les chorales, chœur mixte, chœur d'hommes et chœur d'enfants se réunissent chaque semaine : chacun est le bienvenu, quel que soit son niveau de connaissance du chant ; un grand concert est prévu en juin 2013.
Les adeptes de la gym volontaire se retrouvent selon trois horaires différents lundi et mercredi. On peut aussi profiter du terrain de tennis du foyer pour faire une activité physique de plein air !
Vous pouvez également améliorer vos connaissances en anglais avec quatre groupes de niveaux différents, de débutants à confirmés.
Nous n'oublions pas les amateurs de peinture qui progressent ensemble le vendredi soir et organisent une exposition chaque année en octobre.
Un stage de lecture à voix haute est organisé à partir du 17 janvier, sur 6 séances en fin de journée avec Françoise Bénéjam de l'Atelier de L'Exil pour aboutir à une lecture publique en mars.

Pour l'année 2013, le foyer rural accueille, en partenariat avec l'Amuserie et Côté Cour, les Rencontres de Théâtre Amateur du Jura. Quatre pièces seront proposées :

- vendredi 1er mars à 20h30 et samedi 2 mars à 17h, à l'Amuserie à Lons-le-Saunier,
- samedi 2 mars à 20h30 et dimanche 3 mars à 16h, ainsi qu'une lecture de textes contemporains le dimanche à 14h, à Macornay.

Nouveau ! Vous pourrez retrouver l'actualité du foyer rural sur son site internet :
www.foyerruraldemacornay.fr

L'équipe de bénévoles du foyer souhaite se renouveler et accepte dans ce but toutes les personnes et les idées nouvelles : n'hésitez pas à la rejoindre !

Anne Boilley Matray (Présidente) :
Tél. : 03 84 24 52 47 ou anne.matray-boilley@orange.fr

Agenda 2013

Dimanche 6 janvier
Concours de Belote / Club du Temps libre
Vendredi 11 janvier
Vœux de la Municipalité
Vendredi 18 janvier
AG du Foyer Rural et Vœux 2013

Samedi 2 février
Soirée Cabaraoké / Foyer rural
Vendredi 8 février
Carnaval / Les Petites Mains
Samedi 9 février
Boîtes chaudes / Football Club
Dimanche 17 février
Choucroute dansante / Club du temps libre

Vendredi 1er, samedi 2, dimanche 3 mars
Soirées théâtre / Foyer rural

Samedi 6 avril
Puces aux vêtements / Les Galopins
Dimanche 28 avril
Journée du Souvenir / Municipalité

Dimanche 5 mai
Troc Jardin / Foyer rural
Mercredi 8 mai
Cérémonie Victoire 1945 / Municipalité
Dimanche 12 mai
Méchoui / ACCA "La Diane"
Samedi 25 mai
Soirée Moules frites / Football Club

Samedi 1er juin
Soirée Chorale / Foyer rural
Samedi 8 juin
Soirée Chorale / Foyer rural
Dimanche 9 juin
Vide-greniers / Foyer rural
Vendredi 28 juin
Fête des Écoles / Les Petites Mains

Vendredi 12 juillet
Balade / Foyer rural

Samedi 7 et dimanche 8 septembre
Fête du village / Foyer rural
Vendredi 20 septembre
Assemblée Générale / École

Samedi 5 octobre
Puces aux vêtements / Les Galopins
Dimanche 6 octobre
Troc Jardin / Foyer rural
Du vendredi 11 au dimanche 13 octobre
Bourse aux livres / Foyer rural
Samedi 19 et Dimanche 20 octobre
L'atelier peinture expose / Foyer rural
Samedi 26 octobre
Puces aux jouets / Les Galopins

Samedi 9 novembre
Loto / Football Club
Lundi 11 novembre
Cérémonie Armistice 1918 / Municipalité
Dimanche 24 novembre
Repas CCAS / Municipalité

Dimanche 1er décembre
Marché de Noël / Les Galopins
Vendredi 6 et Samedi 7 décembre
Téléthon
Dimanche 8 décembre
Concours de belote / ACCA "La Diane"

Informations pratiques

Mairie

Catherine BOIMOND vous reçoit :
Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h / 14h-18h
Mercredi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h / 14 h-16h45
Tél. 03 84 47 00 79
Fax : 03 84 43 98 72
Courriel : mairie@macornay.fr
http://www.macornay.fr

Agence postale communale

Pascale ROUSSEY vous accueille
du lundi au samedi
de 10h à 12h30
Tél. : 03 84 86 03 79

Levée du courrier
En semaine : 15h30
Le samedi : 11h15

Communauté de Communes du Val de Sorne

101 rue du Mont Treillien
39570 Macornay
Tél. : 03 84 87 02 88
Fax : 03 84 24 07 35
Courriel : cc.valdesorne@orange.fr

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

165 Rue du Jura
39570 Macornay
Tél. : 03 84 25 54 39
Courriel : creche.valdesorne@orange.fr

La liste des assistantes maternelles peut être consultée en mairie.

Pour simplifier certaines démarches administratives (listes électorales, etc.), il est demandé aux nouveaux habitants de Macornay de se présenter en Mairie et aux propriétaires d'immeuble de faire connaître le suivi de leurs locataires.

Bulletin édité
par la Commune de Macornay
Directeur et responsable de publication :
Michel FISCHER, Véronique PAILLARD
Dépôt légal n° 353

Création Impression : Mourier